



Le bulletin SNU des retraités  
de L'ANPE, Pole Emploi, France Travail  
des ASSEDIC, de l'AFPA.

N° 59 - juin 2024

## Sommaire

P 2 à 4: Regard sur les pauvres.

P 5: La révolte des agriculteurs

P 6 et 7: rubrique histoire, les hôtesse à l'ANPE.

P 8: Un livre, un poème.

## Tout va bien...!

En avril 2024, le magazine Politis révélait des chiffres issus d'un document interne à France Travail sur des incidents à l'origine de 15906 fiches de signalement en 2023. Ces fiches émanent principalement des 896 agences de l'établissement.

Ces milliers de signalements ont fait état d'incivilités, d'agressions comportementales, d'agressions physiques et d'expressions d'intention suicidaires d'usager.ère.s (EDIS). Pris dans leur ensemble, ces incidents ont augmenté de 12% entre 2022 et 2023. Les incivilités ont crû le plus, 17% en un an et... 82% depuis 2019. Côté agressions verbales, 6885 signalements, +8% depuis 2022 et +37% depuis 2019.

Il y a eu également 143 agressions physiques déclarées en 2023, dont 45 sur agent.e en agence ou à proximité. Les EDIS ont généré 3040 signalements, chiffre multiplié par 3 en 5 ans.

Les personnels et leur représentants syndicaux expliquent ces augmentations par la précarisation galopante du marché du travail et par la pression générale mise sur les demandeuses/demandeurs d'emploi. Les coups de rabot successifs sur l'assurance chômage sont évidemment montrés du doigt.

A la DG de France Travail, on s'abrite derrière un constat du ministère de l'intérieur : « En France, la quasi-totalité des indicateurs de la délinquance enregistrée sont en hausse en 2022 par rapport à 2021 ». Les agent.es se voient proposer aujourd'hui des exercices aux intrusions armées et à la prise en charge de menaces de suicide !

Au chapitre agression physique, France Travail pointe la stabilité des chiffres. Donc, tout va bien !

**L'équipe de rédaction**



# Le regard du pouvoir actuel sur les pauvres

Les mesures prises par le gouvernement avec une 4<sup>ème</sup> réforme de l'assurance chômage, la suppression de l'ASS, les obligations d'activité pour allocataires du RSA, le décrochement du pouvoir d'achat du RSA, l'augmentation du reste à charge des soins de santé...etc, ont un point commun. Elles touchent en premier lieu, les populations les plus fragiles, les précaires...parlons franc : les pauvres. Elles contribuent ainsi à attiser une opposition entre deux catégories de Français : « Il faut faire attention à cette petite musique qui s'installe entre les bons et les mauvais Français ( ). Ce n'est pas en appauvrissant certains qu'on améliorera le sort des classes moyennes, c'est en offrant des opportunités économiques à tous » doit même reconnaître une élue de la majorité (Le Monde du 04/04/24).

L'objet de cet article n'est pas de décliner ces mesures, mais de chercher dans l'histoire à quelle représentation des pauvres se rattachent les arguments avancés par nos gouvernants pour justifier ces mesures. En fait ils ne font qu'emprunter un discours que tiennent les riches sur les pauvres - ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent - dont voici la teneur : « Les personnes ne sont pas incitées à

reprendre le travail, elles se complaisent dans l'assistanat. Dit de façons plus prosaïques, ce sont des fainéants, des profiteurs. Autre argument, Il y a les « bons » pauvres ceux qui méritent et les autres. »

L'histoire nous apprend que derrière ce discours actuel se rattache tout un héritage de regards posés sur les pauvres par les possédants et ceux qui les soutiennent. Ce regard s'aborde sous deux angles qui se marient, se soutiennent. **Un angle qui porte sur la qualification du pauvre** (selon les périodes : sale, fainéant, profiteur, dangereux...etc ou tout à la fois) **et le second sous l'angle moral** (la nature de la pauvreté, la responsabilité du pauvre).

## La qualification du pauvre

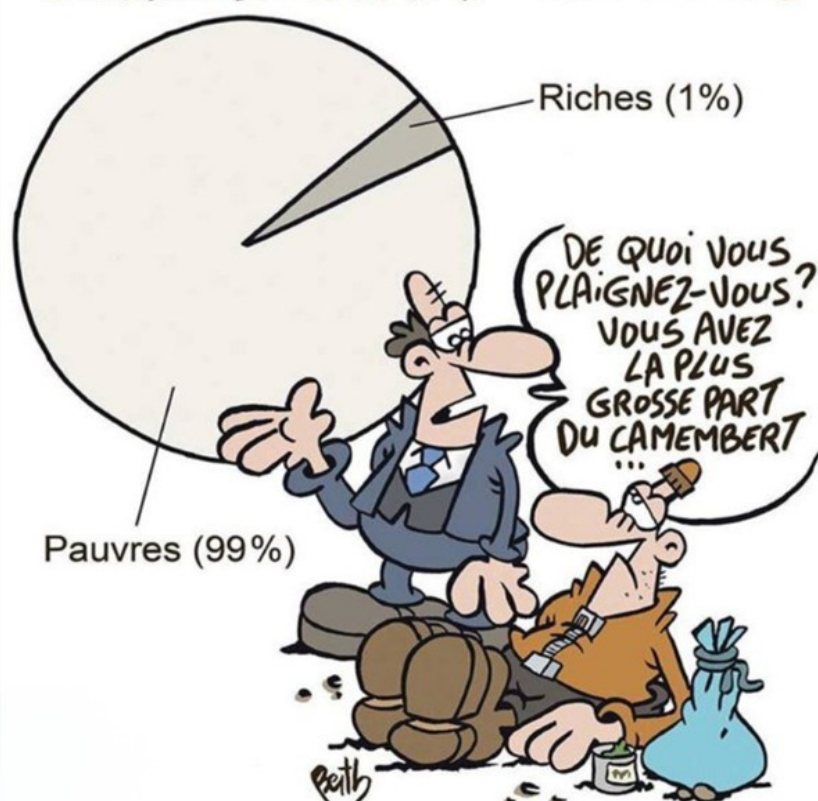
Au moyen âge, la question ne se pose pas ainsi. L'ordre des choses est dicté par la religion et son administration l'Église. Le pauvre, le mendiant, c'est voir le Christ en lui. La pastorale du Moyen Age insiste sur les œuvres de miséricorde : nourrir les affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, accueillir les étrangers, vêtir ceux qui vont nu, visiter les malades, visiter les prisonniers... (même si l'écart entre les intentions et la réalité est considérable)

Les peintures de l'époque regorgent de cette représentation. Et si le maître / l'aristocrate n'a pas fait œuvre de miséricorde, il peut toujours acheter des indulgences pour le repos de son âme.



Les choses vont changer vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle avec l'explosion du nombre des pauvres, des mendiants et des estropiés en raison des conflits et des désordres climatiques du petit âge glaciaire. Tout cela conduit progressivement à considérer le pauvre comme une menace pour la société, en particulier lors des épidémies et des crises économiques. Le pauvre n'est donc plus vu comme le visage du Christ, on se méfie de lui. On commence à distinguer l'estropié et la personne handicapée de naissance d'un côté, et ceux qui sont victimes d'une conjoncture économique difficile, ces derniers étant considérés comme des paresseux.

## LA FORTUNE DES MILLIARDAIRES EN HAUSSE..



Parce qu'on craint les pauvres et les malades, on décide de les isoler pour protéger la société. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup>, le fameux « grand enfermement des pauvres », ces établissements, que l'on appelle des hôpitaux (*définition qui n'a rien à voir à celle d'aujourd'hui*) dans lesquels, mendiants, malades, vagabonds, prostituées, gueux, indésirables de toutes natures...sont enfermés pour les soustraire à la société. La pauvreté a toujours gêné au point de demander aux pauvres d'exister sans bruit et sans éclat, de s'effacer aux yeux de ceux qui ne le sont pas. On attend surtout d'eux de ne pas haïr, tant l'action qui leur est destinée est censée les sauver, partagée qu'elle est entre la commisération et le mépris, le désir de rachat et la volonté de punir. Quoi de mieux que de les enfermer

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le siècle de la révolution industrielle, le regard sur les pauvres change de nature tout en conservant les qualificatifs précédents. On en vient à considérer les classes laborieuses, de fait les pauvres, comme des classes dangereuses, sales. L'affirmation de la pensée socialiste, et des violents mouvements révolutionnaires, conduisent à regarder les catégories les plus pauvres de la population comme des éléments de subversion sociale et politique. La méfiance à leur égard est très grande. La violence de la répression n'a d'égal que le dénuement de la population ouvrière.

### L'angle moral

L'ordre moral repose sur un consensus concernant les façons de se comporter. Cette conception de l'ordre moral constitue le dénominateur commun sur lequel s'accordent les membres d'une même classe, ici les riches, à l'inverse, de ceux qu'il convient de mettre à distance. La défense d'un ordre moral est une stratégie de distinction de classe, fondée sur l'idée de la supériorité des classes dominantes et sa justification, permettant de définir une sorte de barrière sociale. Le souci qu'ont les classes supérieures est de préserver un certain "ordre moral" qui leur est propre pour affirmer leur supériorité statutaire, défendre leurs avantages et motiver la répulsion ou le dégoût à l'égard des pauvres dès lors que les classes populaires semblent menacer leur mode de vie ou qu'elles leur apparaissent mettre en danger leur sécurité physique ou sanitaire.

### Essentialiser, naturaliser et culpabiliser le pauvre

Comment, lorsque l'on est riche, expliquer la pauvreté et en déduire d'éventuelles « solutions » à la question sociale. La rhétorique dénonçant le caractère hérité, largement irrémédiable, de la situation des pauvres se combine souvent avec un argumentaire d'origine naturelle et une culpabilisation des pauvres peut par exemple s'opérer en faisant du soi-disant penchant pour la paresse des pauvres une tendance certes héréditaire,

**"ON MET UN POGNON DINGUE ET LES PAUVRES RESTENT PAUVRES"**



mais à laquelle ils seraient coupables de ne pas résister. Les déterminants sociaux de la pauvreté sont considérés comme évidents, tous les enfants ne disposant pas des mêmes opportunités et chances de réussite, les adultes, quant à eux, restant pauvres parce que manquant de volonté pour s'extraire de leur condition.

Le sort des pauvres est attribué à des déterminants structurels qui relèveraient de lois biologiques ou génétiques, voire divines, ou d'un ordre social immuable. La prétendue origine naturelle de la pauvreté induisant une « infériorité naturelle » et l'idée de mérite (culpabilisant les « paresseux ») stigmatisent aussi bien l'indolence naturelle des pauvres que leur manque d'intelligence ou d'ingéniosité. Cette tendance à rechercher les causes de la pauvreté dans la nature des êtres s'oppose à l'idée selon laquelle les pauvres seraient victimes d'un système injuste.

L'idéologie de la méritocratie est aujourd'hui l'une des plus massivement mobilisées par les élites et les classes supérieures pour justifier, la distinction en les « bons » pauvres et les autres dont la culture irréductiblement arriérée les empêcherait systématiquement de connaître toute forme de mobilité sociale ascendante, justifiant ainsi l'ordre social établi.

### **Les pauvres victimes**

Aujourd'hui, en France, le discours, au sein de la population, sur la pauvreté semble plutôt « sociologisé », c'est-à-dire que celle-ci n'est pas attribuée à un processus naturel, mais à l'inégalité



des chances. La pauvreté est donc victimisée et les carences de l'action publique fréquemment dénoncées. Les Français raisonnent globalement selon une victimisation contrôlée des pauvres, qui leur reconnaît le droit à un statut social au nom du principe d'égalité citoyenne, mais qui mobilise tout de même le mérite pour justifier les inégalités économiques et sociales.

Mais la tendance actuelle à la droitisation (voire plus) de la société risque de voir revenir les vieux démons et l'adhésion aux arguments prônant la responsabilité du pauvre sur sa situation..

### **En guise de conclusion**

A bien des égards, les formes de mise à distance des pauvres aujourd'hui font penser aux pratiques courantes à la fin du XIXème siècle. On n'ose certes pas publiquement évoquer le côté naturel de la pauvreté, mais le gouvernement ne dit rien qui le contredit. Au contraire, il renforce le volet moral en remettant au goût du jour tous les qualificatifs négatifs attribués aux pauvres, en s'appuyant sur la responsabilité du pauvre sur sa situation, en formalisant et distinguant les bons pauvres des autres...

.En cela le pouvoir actuel ne fait que rejoindre les critiques portées par les riches sur l'État providence, ceux-là même qui veulent maintenir l'ordre moral et social. L'aide aux pauvres serait à la fois ou alternativement : sans effet véritable sur le problème qu'elle cherche à résoudre, perverse car désincitant les individus à faire des efforts, et dangereuse pour l'équilibre des finances publiques et donc pour l'État lui-même... Donc oui, indubitablement : tout ceci se révèle peu, à leur yeux, propice à la solidarité.

Pour tenir ce discours réactionnaire, il s'appuie sur la droitisation de la population française, qui emprunte les pas du néolibéralisme avec l'idée du mérite pour justifier les inégalités économiques et sociales, et l'idée très ancienne et très morale des riches distinguant le « bon » pauvre des autres.

Derrière des arguments présentés comme étant de bon sens, le gouvernement charrie tous les poncifs construits par les riches pour maintenir l'ordre social et l'ordre moral.

Par ses discours moraux le Président de la république, en reprenant les arguments de ceux qui sont du « bon » côté de la barrière, ne fait que confirmer son étiquette de « Président des riches » .

---

#### **Principales bibliographies**

*La perception de la pauvreté sous l'angle de la théorie de l'attachement* : Serge Paugam, 2016 édition du Seuil

*Sans visage : l'impossible regard sur le pauvre* : A Farge, JF Lae, P Cingaloni, F Malgoire 2004, édition Bayard

*Ce que les riches pensent des pauvres* : Serge Paugam, Bruno Cousin, Camila Giorgetti, Jules Naudet 2017, édition du seuil.

*Surveiller et punir les pauvres* : Alternative économique, N° 444, Mars 2024.



# L'actualité vue par l'équipe de la rédaction

LE GOUVERNEMENT ABANDONNE LA LUTTE CONTRE LES PESTICIDES. LA FNSEA APPELLE À SUSPENDRE LES BLOCAGES



La révolte des agriculteurs a mis en pleine lumière, l'incroyable variabilité de la définition du maintien de l'ordre par les CRS selon que le manifestant appartienne ou pas à la FNSEA. Mais cette révolte a tout autant mis en valeur la connivence explicite - qui n'est pas d'aujourd'hui - entre le gouvernement et ce syndicat co-responsable de la situation qui a conduit à la révolte, d'où ce qualificatif de syndicat « pompier pyromane », pour freiner pour ne pas dire réduire à néant toute politique agricole qui protège non seulement l'environnement mais aussi les agriculteurs eux-mêmes, dont les salariées agricoles, et en bout de chaînes les consommateurs.



## Signe des temps ...

Alors que Pôle Emploi s'est mué en France Travail, nous vous invitons plutôt à rejoindre 1967. C'est l'année de la création de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, l'ANPE. Ça vous le saviez, mais connaissez-vous le Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1) Il a pour mission « d'éclairer le présent par une meilleure connaissance du passé » !

Pour le cinquantenaire de la création de l'ANPE, le comité organisa, en 2017, un colloque intitulé « De la politique de la main-d'œuvre à la politique de l'emploi : cent ans de placement » Il fut introduit par M Jeannerot, un ancien DRA ANPE et par la suite représentant français au Bureau International du Travail. Dans son discours d'ouverture, il affirma que dès le début (car entre la création en 1967 et la mise effective en place de l'Agence il s'est nécessairement écoulé un laps de temps) 1967 chacun voulait une agence locale sur son territoire pour être dans le coup. Il rappela qu'à l'époque, des affiches montraient « une jeune et belle hôtesse en uniforme bleu, incarnation du nouvel établissement public » (sic) !

Toujours selon l'orateur, Guy Servat, 1er directeur général de l'ANPE, appréciait que son administration ait adopté la première ce costume d'hôtesse en France. Pour lui, ça montrait aux chômeurs devenus demandeurs d'emploi, qu'ils seraient accueillis comme « clients » et non comme usagers.

### « Clown » mais pas « potiche

Que penser de ce costume de couleur bleu roi qui fait penser étrangement aux tenues des hôtesse de l'air qui ont vu le jour au début des années 70 (voire 1969 ?). Une idée de la direction (des hommes bien sûr) qui pensait faire moderne ? pour voulait copier le privé ? ...en tout cas des hommes emprunts du machisme ordinaire, car, et comme de bien entendu, la tenue et l'accueil ne pouvait être portée et assurée que par une femme, ce que dicte la nature. « à quand les hôtesse à moustache » formule, non sans humour, que faisaient circuler les féministes dans une agence nantaise.

Le costume, ne mettait pas à l'aise. Celles qui le portaient le ressentaient comme un « déguisement » décalé, dans la situation. Elles se sentaient stigmatisées, aux yeux du public, dans une image stéréotypée, un cliché de figurante. L'encadrement, non plus, dans les agences, n'appréciait pas nécessairement cet « accoutrement » qui était censé faire moderne, mais qui juste après 68, résonnait, tout au contraire, comme le signe d'un temps déjà révolu.

Mais pas potiche, car l'hôtesse d'accueil, fut'elle affublée de cette tenue, était intégrée dans le traitement de la demande, au sens où elle assurait un lien direct avec les conseillers à l'emploi et conseillers professionnels, quand elle ne donnait elle-même la réponse à certaines questions. Le collectif fonctionnait et cassait à sa façon, le cliché. Il faut aussi rappeler le contexte, dans les années 70, surtout au début, on n'était presque dans le plein emploi, la fréquentation des demandeurs d'emploi dans les agences n'avaient rien à voir ce qui adviendra plus tard.

Le costume d'hôtesse à l'ANPE a disparu au milieu des années 80, sachant que de nombreuses agences, avaient déjà anticipé cette disparition. La fonction d'accueil pris alors un autre sens, a empruntée autre organisation avec ce qui sera conceptualisé plus tard par le service immédiat

### Qu'en est 'il, ailleurs et maintenant ?

Dans un tout autre contexte, celui des hôtesse opérant dans l'événementiel (salons, défilés, réceptions, podium dans les manifestations sportives...) la situation est très loin d'être dégagee du sexisme ordinaire. Alice, hôtesse d'accueil à l'origine d'une pétition intitulée « Dépotichons les métiers d'hôtesse d'accueil en événementiel » écrivait « dans ces moments-là j'ai réellement l'impression de passer, aux yeux des autres, pour une plante verte, c'est dégradant et je ne me sens pas utile dans mon travail. ». La pétition, juillet 2019, avait recueilli presque 50 000 signatures en quelques jours. Les clichés sexistes ont la peau dure.

S'il reste encore, aujourd'hui, dans des halls de tous genres, des potiches proches des points d'accueil, ce ne sont que pour quelques souffreteuses plantes vertes. **La révolte des ficus et des yuccas est proche !**

#### Ficus et Yuccas



1) le Comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1) a été créé par arrêté du 5 mars 1996. il dépend du MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION et siège à Paris 14, avenue Duquesne.

POUR UN EMPLOI  
POUR UN MEILLEUR EMPLOI  
POUR UNE MEILLEURE INFORMATION SUR L'EMPLOI

# Agence Nationale Pour l'Emploi

ETABLISSEMENT PUBLIC D'ETAT



UN ORDINATEUR CENTRAL  
UN RÉSEAU NATIONAL DE PROSPECTEURS-PLACIERS ET DE CONSEILLERS PROFESSIONNELS

VOTRE AGENCE:

RELATIONS ET CONJONCTURE, Conseil

## Un livre

### L'innovation...mais pour quoi faire ? *Essai sur un mythe économique, social et managérial.*

Franck Aggeri,

Seuil, mars 2023, 252 pages, 19,50 euros

En lisant le titre on se dit que l'on va avoir affaire à un discours d'un adepte de la décroissance ou à un collapsologue. Et pourtant, Franck Aggeri, l'auteur, est professeur de management à Mines Paris PSL

Il réfléchit dans cet essai sur l'innovation de manière générale et sous toutes ses formes tout en offrant des perspectives. Aujourd'hui, « innover » ne se discute même plus, ce verbe est devenu une « culture » quasiment universelle, comme si nous étions tous soumis à cette injonction, y compris en tant qu'individus. Innover apporterait par essence du positif, alors qu'il a des faces plus sombres.

L'auteur commence par tracer historiquement les transformations du mot « innovation » pour se centrer sur le sens actuel qui a vraiment émergé à l'issue de la seconde guerre mondiale. sous des formes diverses (technologique, environnementale, managériale, financière, ...), d'abord dans les pays dits développés, puis dans les pays en développement.

L'auteur s'interroge sur le paradoxe d'une innovation qui serait aujourd'hui synonyme de progrès, économiques, environnementaux ou sociaux alors que dans le passé, nombre d'innovations ont eu pour conséquence d'aggraver voire créer des crises, écologiques, financières ou sociales. Sans se positionner en pourfendeur de l'innovation, Franck Aggeri refuse une vision idyllique du terme, soulignant que l'innovation technologique ne pourra résoudre par exemple les problèmes écologiques qu'elle ne fait que repousser, tout en en créant de nouveaux. Au passage, il égratigne, exemples à l'appui, les innovations financières, dont la « finance verte » ainsi que les innovations managériales, sources souvent de crises ou d'aggravation des conditions de travail.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur cherche et propose des solutions pour innover autrement, en minimisant les effets indésirables. Deux esquisses de solutions pourraient selon lui se dessiner, la première consisterait à obliger les innovateurs à réfléchir à leur responsabilité à long terme, les conséquences se reportant le plus souvent sur les générations futures. La seconde en orientant les recherches non sur du toujours plus mais aussi en regardant du côté de la sobriété.

Un livre facile à lire, relativement court et qui nous permet une véritable réflexion sur ce que nous voulons pour nos enfants et petits-enfants, et encore plus pour les générations suivantes.

FRANCK AGGERI

## L'INNOVATION MAIS POUR QUOI FAIRE ?

ESSAI SUR UN MYTHE ÉCONOMIQUE,  
SOCIAL ET MANAGÉRIAL

SEUIL

### Premières feuilles



*Vous vous tendez vers moi, vertes petites mains des arbres,*

*Vertes petites mains des arbres du chemin.*

*Pendant que les vieux murs un peu plus se délabrent,*

*Que les vieilles maisons montrent leurs plaies,*

*Vous vous tendez vers moi, bourgeons des haies,*

*Verts petits doigts.*

*Petits doigts en coquilles,*

*Petits doigts jeunes, lumineux, pressés de vivre,*

*Par-dessus les vieux murs vous vous tendez vers nous.*

*Le vieux mur dit : « Gare au vent fou,*

*Gare au soleil trop vif, gare aux nuits qui scintillent,*

*Gare à la chèvre, à la chenille,*

*Gare à la vie, ô petits doigts ! »*

*Verts petits doigts griffus, bourrus et tendres,*

*Vous sentez bien pourquoi*

*Les vieux murs, ce matin, ont la voix de Cassandra.*

*Petits doigts en papier de soie,*

*Petits doigts de velours ou d'émail qui chatoie,*

*Vous savez bien pourquoi*

*Vous n'écoutez pas les murs couleur de cendre...*

*Frêles éventails verts, mains du prochain été,*

*Nous sentons bien pourquoi vous n'écoutez*

*Ni les vieux murs, ni les toits qui s'affaissent ;*

*Nous savons bien pourquoi*

*Par-dessus les vieux murs, de tous vos petits doigts,*

*Vous faites signe à la jeunesse !*

**Poème de Sabine Sicaud. (1913/1928)**